

## une expo en 16 panneaux :

- L'eau en stock
- L'eau usée
- L'eau disputée, l'eau partagée
- L'eau des inondations
- L'eau de la source à la mer
- L'eau polluée
- L'eau des zones humides
- L'eau des décideurs et des citoyens
- L'eau en mouvement
- L'eau indispensable
- L'eau des plantes et des animaux
- L'eau disponible
- L'eau potable
- L'eau utilisée dans l'agriculture
- L'eau utilisée dans l'industrie
- L'eau à usage domestique

## Descriptif technique

- 16 panneaux plastifiés de 80 x 120 cm avec œillets
- plastification recto verso avec perforations garnies d'œillets pour accrochage
- 1 caisse de 126 x 85 cm
- Surface nécessaire : 52 m<sup>2</sup>
- Véhicule nécessaire : véhicule de loisirs
- Temps de montage : 1 h 15
- Colisage : 1 caisse de 12/15 kg

## Valeurs d'assurance

- Valeur panneau : 160 €
- Valeur caisse : 110 €
- Valeur globale à assurer : 2670 €

## Conditions de prêt

- Le Conseil général du Puy-de-Dôme prête gratuitement l'exposition sur le département.
- Durée minimum du prêt : 2 semaines.
- Priorité accordée aux établissements scolaires.
- Transport et assurance à la charge de l'établissement d'accueil.

## Renseignements et réservation

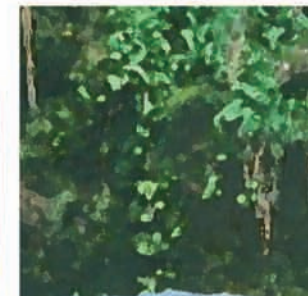
**Maison de l'Innovation**  
**Conseil général du Puy-de-Dôme**  
17, place Delille  
63000 Clermont-Ferrand  
Tél. : 04 73 98 15 80  
Fax : 04 73 98 15 89  
Mél. : [mdi@cg63.fr](mailto:mdi@cg63.fr)

Exposition conçue  
et réalisée par l'agence COMVV.

Photos : Digital Vision - Photodisc - Image source



# l'eau



CONSEIL GÉNÉRAL  
PUY-DE-DÔME

# M l'eau



**Enjeu majeur pour le futur de la planète, l'eau devrait être économisée, protégée de la pollution et répartie plus équitablement. De cette ressource naturelle inestimable dépend notre avenir et celui de toute forme de vie sur terre...**

**Cette exposition généraliste fait le point sur tout ce qu'il faut savoir sur l'eau : de ses origines à ses usages, en passant par ses fonctions vitales chez tous les êtres vivants, sa gestion et même les conflits qu'elle engendre.**

## L'eau disputée, l'eau partagée

Apparue il y a 3,5 milliards d'années sur la Terre, l'eau est restée à peu près en quantité identique jusqu'à nos jours. Mais sa disponibilité et sa qualité varient selon les lieux et les époques. Les stocks se composent de 97,5 % d'eau salée dans les océans et de 2,5 % d'eau douce dont la majeure partie se trouve dans les glaciers et les neiges éternelles. La calotte glaciaire atteint parfois 4800 m d'épaisseur !

Concentrée à 98 % dans les zones polaires, tempérées et tropicales humides, l'eau douce est presque absente des zones arides et semi-arides. Inégalité également qualitative : les pays développés bénéficient de systèmes d'assainissement — biologiques ou physico-chimiques — de plus en

plus performants alors qu'ils restent rares ou inexistantes dans les pays en voie de développement. 50 % des populations y sont victimes de diarrhées, du choléra... en consommant de l'eau non potable.

Le débat fait rage au niveau international entre ceux qui considèrent l'eau comme patrimoine commun de l'humanité et ceux pour qui elle est une ressource économique et commerciale. De plus, le partage de l'eau est souvent source de tensions voire de conflits entre les nations.

La disponibilité de l'eau ne dépend pas uniquement de la quantité existante : certaines régions, comme l'Alaska ou la Guyane possèdent d'énormes ressources, mais leurs prélèvements sont faibles ; d'autres, comme l'Arabie Saoudite, pompent en excès l'eau des nappes phréatiques qui n'a pas le temps de se renouveler.

## L'eau de la source à la mer

Des nuages aux nappes souterraines en passant par les précipitations, l'eau circule sans cesse. Ce « cycle de l'eau » est défini par le rapport entre les stocks — océans, nappes, glaciers — et les flux, c'est-à-dire toutes les eaux qui se précipitent, ruissellent ou s'évaporent.

En France, il tombe 440 km<sup>3</sup> de précipitations dont 60 % s'évaporent, 25 % s'infiltrent et 15 % environ ruissellent. 10% soit 37 km<sup>3</sup> sont utilisés pour les activités humaines. Torrents, rivières, fleuves, estuaires ou littoraux hébergent une faune spéci-

fique. Ces milieux naturels peuvent être affectés par des polluants d'origines diverses. Mais les zones humides, comme les tourbières ou les marais, font l'objet de mesures de protection spécifiques. Assurant une fonction d'épuration, elles constituent aussi un milieu favorable à la vie d'espèces, qui contribuent à la diversité des paysages.

Animaux et végétaux vivant en milieu aride ont mis au point des systèmes ingénieux pour capter l'eau nécessaire à leur survie. C'est ainsi qu'un dromadaire peut perdre 25 % de son poids, mais il est capable de se réhydrater dans une oasis en 10 mn. Et certains baobabs stockent plus de 10 000 litres d'eau dans leur tronc.

## L'eau à usages domestique, agricole, industriel

La consommation moyenne par « terrien » et par jour est de 137 litres. Mais... un Australien consomme 1440 litres, un Américain 617, un Européen 210, un Asiatique 89 et un Africain 48. En France, chaque personne utilise en moyenne 150 à 200 litres d'eau par jour. Un volume à multiplier par deux si l'on inclut la quantité d'eau à usage collectif (espaces verts, arrosage des rues, ...).

Apparue en France au XX<sup>e</sup> siècle, l'eau potable — distincte des eaux de source et des eaux minérales — présente des caractéristiques définies par l'Union européenne.

À l'échelle de la planète, l'agriculture utilise 73 % de l'eau de consommation. Et les irrigations pour les besoins alimentaires ne cessent de progresser depuis 30 ans. L'industrie prélève environ 21 %. Les industries chimique et papetière, l'agroalimentaire, les raffineries de pétrole exigent les 2/3 de la demande en eau de l'industrie. Le tiers restant est dévolu aux secteurs de l'énergie.

Si la gestion de l'eau dépend de chacun de nous, des directives européennes et des dispositifs locaux prennent en charge la ressource, tant quantitativement que qualitativement. En France, ce sont les communes qui portent la responsabilité de la gestion de l'eau potable et de l'assainissement. Une gestion assumée en régie directe par les municipalités ou déléguées à des sociétés.

